

Un projet qui se construit avec vous

La nouvelle phase de concertation qui s'ouvre aujourd'hui permettra d'accompagner le travail du maître d'œuvre, depuis son diagnostic, en passant par les esquisses d'intention, jusqu'à l'avant-projet.

Votre avis est attendu sur :

Le cours entre l'avenue Commandant Lherminier et la rue Francis de Pressensé

Vocations des « surlargeurs » (trottoirs, placettes et places adjacentes), traitement paysager et intégration des espaces modes doux, place du végétal, éclairage public...

Le secteur spécifique de Cusset

Évolution du plan de circulation, nouvel espace public créé à proximité de la place Victor Balland.

VOS
PROCHAINS
RDV

- **Ateliers en marchant** : 3 et 5 octobre
Objectif : Vous écouter sur site, en présence du maître d'œuvre
- **Atelier Lherminier - Pressensé** : 23 novembre
Atelier Cusset : 30 novembre
Objectif : Travailler sur la base des premières esquisses
- **Atelier de restitution** : 7 décembre
Objectif : Faire le bilan du dialogue et travail conduits
- **Et ensuite...** De nouveaux temps de dialogue seront organisés au printemps 2012, sur la base de l'avant-projet.

Pour participer aux ateliers, inscrivez-vous sur emilezola@grandlyon.org avant le 28 septembre. Une confirmation vous précisera les lieux et horaires de rendez-vous.



www.grandlyon.com
www.villeurbaine.fr

GRANDLYON
communauté urbaine

villeurbaine

SEPT.
2011

Réaménagement > concertation

COURS EMILE ZOLA

LE COURS POUR TOUS !

3,5 KILOMÈTRES, UN AXE MAJEUR DE LIAISON : le réaménagement du cours Émile Zola est un projet emblématique de reconquête d'un espace à dominante routière, pour améliorer la vie en ville. Sur une période de 10 ans, l'ensemble du cours sera concerné, depuis la place Charles Hernu, jusqu'au boulevard périphérique.

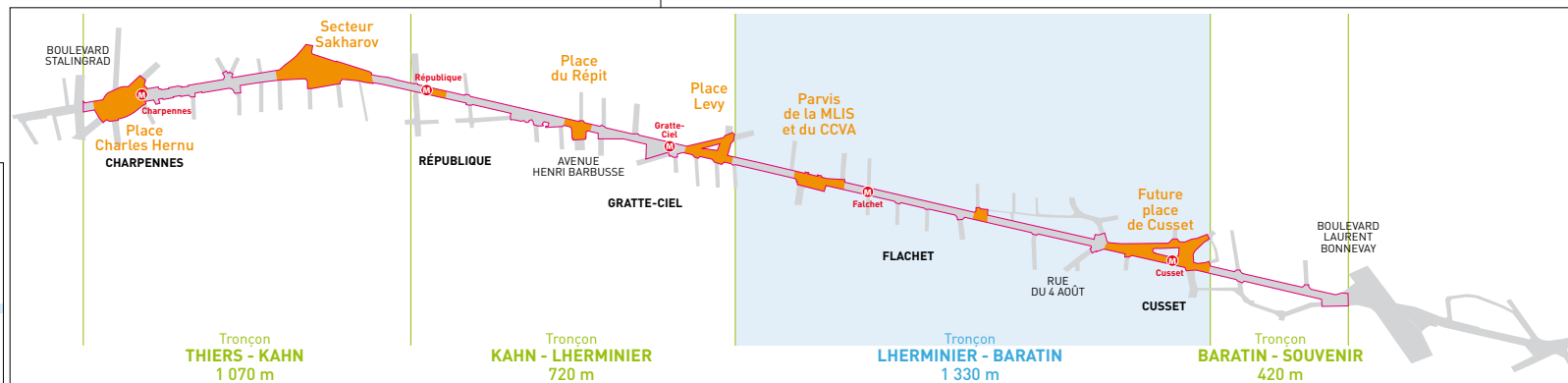
OBJECTIFS :

- Réaliser une voie plus sûre, mieux partagée entre automobiles, piétons et vélos, grâce à un itinéraire cyclable continu, des trottoirs élargis et une végétation plus présente.
- Rénover les places et espaces publics.
- Faciliter la traversée du cours et améliorer sa connexion aux quartiers alentours.

Après une première phase de concertation menée en 2010, un nouveau temps de dialogue s'ouvre aujourd'hui avec le concepteur récemment désigné.

GRANDLYON
communauté urbaine

villeurbaine



Les grands principes retenus

La première phase de concertation préalable menée en 2010 a permis de partager et valider un certain nombre de grands principes, devenus les éléments fondateurs du projet de réaménagement du cours Émile Zola :

- une réduction de la chaussée à **2x1 voies**
- la réalisation de **pistes cyclables continues**, côté voirie
- **la rénovation de la voirie et des espaces publics** contigus, de façade à façade (trottoirs élargis, plantations, places et placettes...)
- la conception **d'aménagements accessibles** aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap
- la mise en place d'un **nouveau plan de circulation sur le secteur de Cusset** (rabattement de la partie est de la rue du 4 août sur le cours Émile Zola, au niveau de la rue Baratin)

Principe de réaménagement retenu



Premiers travaux dès 2014

Si l'objectif est bien de reconquérir l'ensemble des 3,5 km du cours Émile-Zola, il est prévu d'engager une première tranchée d'aménagement, entre l'avenue du Commandant Lherminier et la rue Baratin (soit 1 330 mètres) :

- 2011** travail du maître d'œuvre sur les 1^{es} esquisses d'aménagement
- 2012** définition de l'avant-projet - enquête publique
- 2013** consultation des entreprises
- 2014** début des travaux
- 2016** livraison de la 1^{re} tranche

Les acteurs du projet

Le Grand Lyon est maître d'ouvrage. À ce titre, il pilote les procédures administratives, ainsi que le montage opérationnel et financier du projet.

La Ville de Villeurbanne cofinance et construit le projet d'ensemble avec le Grand Lyon. Elle aura en charge la réalisation de l'éclairage public et des jeux d'enfants.

Le groupement Ilex (l'équipe de maîtrise d'œuvre), est chargé de concevoir et de réaliser cette opération sur l'ensemble du cours Émile Zola. Il devra traduire en termes techniques et financiers les besoins définis par le maître d'ouvrage et les faire réaliser.

Paysage, urbanisme et espaces publics : ILEX

Lumière : MARC SPEEG

Ingénierie Voirie : INGEROP

Ingénierie Espaces verts et espaces publics : CAP VERT